

Direction aménagement et développement du territoire**Objet** : Collecte et traitement des ordures ménagères 2023**Référence** : 07122022 ML/AJ**Date** : 07/12/2022

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la gestion des déchets ménagers est un sujet d'actualité qui concerne chacun d'entre nous.

C'est pourquoi, dans le but de pouvoir répondre aux **nombreuses évolutions réglementaires**, tout en **maitrisant la gestion financière du service**, la Communauté de Communes des Portes de Meuse a fait le choix d'avancer vers de nouveaux horizons en 2023.

Dès le 2 janvier 2023, les déchetteries de la Houpette et d'Abainville, ainsi que le traitement de vos déchets seront désormais pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets de Haute-Marne (SDED 52). Cette évolution permettra à la fois de **limiter la hausse des coûts de traitement** des ordures ménagères que nous subissons depuis plusieurs années, et de vous proposer **un accès à la totalité des déchetteries** gérées par le SDED52 sur le territoire et aux alentours, ainsi que de **nouvelles filières de valorisation** de vos déchets.

Vous trouverez au verso de ce courrier les nouveaux horaires des 2 déchetteries intercommunales, ainsi que les horaires des déchetteries du SDED52 les plus proches de vos communes. Pour des raisons de sécurité, la benne déchets verts présente sur la commune de Tréveray ne pourra être maintenue.

De plus, toujours dans un souci de **maitrise des coûts**, votre intercommunalité a fait le choix de retenir un nouveau prestataire pour la collecte de vos déchets ménagers. Dès le début de l'année 2023, c'est l'entreprise **SALEUR SAS RECYCLAGE** qui prendra désormais en charge cette prestation.

Durant la phase de mise en place de ces nouvelles équipes, il est possible que certains oublis de collecte puissent arriver. En accord avec le prestataire, un véhicule de collecte sera affecté à la reprise de ces éventuels oublis. Je vous invite à nous faire remonter toute information que vous jugerez utile afin de pouvoir réaliser au mieux cette prestation. Les heures de ramassage sont susceptibles d'être adaptées, n'oubliez donc pas de **bien sortir vos déchets la veille au soir des jours de collecte**, pour éviter au maximum les oublis.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations en 2023 sur le site **www.portesdemeuse.fr**, ou sur la page Facebook de la Communauté de Communes et l'application IntraMuros de votre commune.

Nous communiquerons plus amplement sur ces évolutions dans notre prochain magazine Horizon, que vous pourrez retrouver dans vos boîtes aux lettres en février 2023.

Nous vous souhaitons à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Michel LOISY
Président

Philippe MALAIZE
Vice-Président en charge de l'environnement



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Abainville

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 01/11 au 31/03						9h-12h
	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-18h
Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 1/04 au 31/10						9h-12h
	16h-19h		16h-19h		16h-19h	15h-19h

La Houquette

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 01/11 au 31/03		9h-12h		9h-12h		9h-12h
		14h-17h	14h-17h		14h-17h	14h-18h
Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 1/04 au 31/10		9h-12h		9h-12h		9h-12h
		14h-18h	14h-18h		14h-18h	14h-18h

Saint-Dizier

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 01/11 au 31/03	8h30- 16h30	8h30- 16h30	8h30- 16h30	8h30- 16h30	8h30- 16h30	8h30- 16h30
	Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
du 1/04 au 31/10	8h30- 18h30	8h30- 18h30	8h30- 18h30	8h30- 18h30	8h30- 18h30	8h30- 18h30

Eurville-Bienville

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 01/11 au 31/03					9h-12h	9h-12h
	14h-16h		14h-16h		14h-16h	14h-16h
Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 1/04 au 31/10			9h-12h		9h-12h	9h-12h
	14h-18h		14h-18h		14h-18h	14h-18h

Joinville

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 01/11 au 31/03	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h
	13h30- 16h30		13h30- 16h30		13h30- 16h30	13h30- 16h30
Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
du 1/04 au 31/10	8h30-12h		8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
	13h30- 18h		13h30- 18h		13h30- 18h	13h30- 18h